

# DERBY ST-CHRYSS 2024

**20000\$ EN BOURSE**

**Entrée: 20\$  
Gratuit: 12 ans et moins**

**19-20 juillet**



En cas de pluie, l'événement sera remis  
au samedi au dimanche

**Vendredi soir - Show de boucane  
Derik Bross Band et D Tommy Tardif à partir de 18h  
Samedi - Derby course débute à 14h**



**RÔLE D'ÉVALUATION EN LIGNE DISPONIBLE :**  
[www.mun-sc.ca](http://www.mun-sc.ca) | accueil | rôle d'évaluation

Soyez informé en tout temps sur votre municipalité en visitant  
notre site web : [www.mun-sc.ca](http://www.mun-sc.ca) et en aimant notre page facebook!



## Table des matières

Nouvelles municipales.....	2
Rapport financier 2023.....	3
Nouvelles minicipales.....	6
Organismes communautaires....	11



## À la mairie

Maire (Steve Laberge)  
Conseiller district 1 (Mario Henderson)  
Conseiller district 2 (Marc Roy)  
Conseiller district 3 (Jean-Luc Payant)  
Conseiller district 4 (Richard Beaudin)  
Conseiller district 5 (Martin Lafond)  
Conseiller district 6 (Suzan Demers)

## Coordonnées municipales

624, rue Notre-Dame, 2<sup>e</sup> étage  
Saint-Chrysostome, Québec J0S 1R0  
Téléphone: 450 826-3911  
Télécopieur: 450 826-0568  
Courriel: greffe@mun-sc.ca

**Heures d'ouverture :** Du lundi au jeudi  
de 8 h à 16 h 30 *Le vendredi fermé au public*

## Personnel

### Directeur général

M. Jessy Létourneau (#16)  
dg@mun-sc.ca

### Directrice générale adjointe et trésorière

Mme. Linda Hébert (#14)  
tresorerie@mun-sc.ca

### Adjointe direction générale et mairie

Mme. Claudine Beaudin (#15)  
greffe@mun-sc.ca

### Adjointe administrative

Mme. Sandra Credali (#10)  
comptabilite@mun-sc.ca

### Insp. municipal et sup. travaux publics

M. Dominique Liaud (#11)  
urbanisme@mun-sc.ca/ tp@mun-sc.ca

### Directeur du service incendie

M. Paul Dagenais  
incendie@mun-sc.ca

### Technicien en prévention incendie

M. Francis Carrière  
tpi@mun-sc.ca

## Séances du conseil municipal 2024

Le lundi 8 juillet      Le mardi 15 octobre  
Le lundi 12 août      Le lundi 11 novembre  
Le lundi 9 septembre    Le lundi 9 décembre

## Mot du maire

Bonjour chères citoyennes et chers citoyens,

La période estivale est à son tout début et c'est la période favorite des enfants : la fin des classes! Les parents qui le désirent, nous avons quelques places de disponibles pour le camp de jour, pour les enfants de 5 à 11 ans. Les activités de hockey et soccer sont de retour au parc Cécile-Rochefort et nous avons une ligue de balle féminine qui occupe le terrain de balle.

Nous sommes toujours en attente du certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement afin de procéder aux travaux de remplacement de l'émissaire Allen. Nous avons reçu une aide financière de 100 000\$ du ministère des Affaires municipales dans le cadre du programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA). Cet argent servira entre autres, à réaliser l'aménagement de jeux de pétanques au Parc Cécile-Rochefort et à l'aménagement de la façade avant de l'hôtel de ville.

Nous poursuivons notre lancée afin de préparer nos chemins municipaux en vue de procéder à de l'asphaltage en 2025. Nous procéderons, entre autres, à l'aménagement de fossés, au reprofilage de la baissière dans le rang Ruisseau Norton sud et au remplacement d'un ponceau, du cours d'eau Cloutier, dans la montée Mercier. Nous procéderons prochainement à l'adoption d'un règlement afin d'instaurer des compteurs d'eau pour les usagers du réseau d'aqueduc. Je désire rappeler que c'est une obligation du ministère des Affaires municipales et les études démontrent que la consommation de l'eau est normalement élevée au Québec. Donc d'ici 2025, la Municipalité procèdera à l'installation permanente de compteurs d'eau dans un échantillonnage aléatoire de 20 résidences alimentées par le réseau d'eau potable et dans les immeubles à usage non résidentiel identifiés comme étant de grands consommateurs d'eau selon la définition du ministère telle que les commerces, les bâtiments à usage mixte (résidentiel et commercial) ainsi que les institutions. Pour le moment, il n'y a aucune taxation de prévue à cet effet.

Au risque de me répéter, le bénévolat est important dans une communauté. Je désire remercier Sylvie Pelletier, Ginette Filion et Jean-Louis Pelletier qui ont donné de leur temps pour la journée de l'arbre et Marie-France Beaudin et Sylvie Pelletier pour leur aide lors de la clinique de vaccination des petits animaux. Si vous souhaitez organiser des activités dans la municipalité, le conseil municipal est à l'écoute et vous invite à communiquer avec la direction générale.

Je vous souhaite un bel été!


Steve Laberge  
Maire de Saint-Chrysostome

## Bibliothèque municipale

624, rue Notre-Dame, 3<sup>e</sup> étage

Heures d'ouverture  
de la bibliothèque :

**Le mardi**  
de 14 h à 16 h  
et de 18 h 30 à 20 h



**GENEVIÈVE LEGAULT**  
Notaire, Conseiller juridique  
legaultg@notarius.net

559, Rang Notre-Dame  
Saint-Chrysostome (Québec)  
J0S 1R0  
Tél.: 450 286-0413  
poste 103

Saint-Chrysostome, 10 juin 2024

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal en ce qui a trait à la transmission de l'information et à la transparence relativement aux états financiers, je vous présente aujourd'hui les faits saillants du rapport financier 2023 déposé lors de l'assemblée du 13 mai dernier.

Les états financiers au 31 décembre 2023 indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de **4 353 517 \$** alors que les dépenses de fonctionnement ont totalisé **3 363 598 \$**. En considérant les revenus, les charges, ainsi que les différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectation, etc.) pour un montant de **332 023 \$**, états financiers indiquent que la municipalité a réalisé un excédent de **657 896 \$**.

Encore cette année, ce sont les droits de mutation qui représentent une large part de l'excédent ainsi que de nouvelles constructions qui ont généré des revenus de taxes supplémentaires. Des économies ont aussi été constatées dans certains départements, telles les que les frais de déplacement et représentation, congrès ou formation, ainsi que le report de certains gros projets dont les coûts étaient trop élevés pour être réalisés dans le contexte économique que nous connaissons.

Vous pouvez consulter le rapport financier complet au secrétariat de l'hôtel de ville durant les heures normales d'ouverture. De même, le résumé se retrouve sur notre site web [www.mun-sc](http://www.mun-sc) sous l'onglet *Finances*.

#### Avis de l'auditeur externe

Le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023 ont été préparés par Madame Sophie Lefort, CPA auditrice CGA de la firme *LLG CPA Inc.* Voici l'avis l'avisde l'auditrice :

*«À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Chrysostome au 31 décembre 2023, ainsi que les résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normescomptables canadienne pour le secteur public.»*

#### RÉALISATIONS – INVESTISSEMENTS 2023

L'année 2023 a occasionné des travaux de toutes sortes. Un total de **1 133 486 \$** ont été engagés en investissements, dont par exemple :

Au niveau de l' **ADMINISTRATION** :

- Nous avons procédé à la modernisation de notre parc informatique. Une filière anti-feu a aussi été achetée afin de conserver nos archives.

Au niveau de la **SÉCURITÉ PUBLIQUE** :

- Nous avons fait l'achat des équipements suivants: un système d'extension RAM pour la désincarcération, un testeur à boyau, quatre cylindres pour appareils respiratoires. Des rénovations ont aussi été réalisées à l'intérieur de la caserne, comme, des cellules photoélectriques sur les portes de garage de la caserne, des rénovations au niveau du plancher, des armoires de cuisine et de la salle de bain.

Au niveau des **TRANSPORTS** :

- Des améliorations ont été effectués au garage Saint-Alexis pour l'espace de travail. Du resurfaçage a été fait sur le rang Du Moulin (Phase II) ainsi qu'une partie du rang Ruisseau Norton nord pour un total de 3.3 km. Des ponceaux sur le rang Rivière Noire Nord ainsi que sur le rang Saint-Michel ont été changés .

Au niveau de l'HYGIÈNE DU MILIEU :

- Des travaux ont été exécutés pour finaliser les travaux d'infrastructures d'aqueduc et d'égoût (Phase V). Un système de télémétrie a été installé à la station de pompage rue Saint-Léon, ainsi que des travaux de mise à niveau ont été faits à l'usine d'épuration.

Au niveau des LOISIRS ET CULTURES:

- Nous avons installé 3 thermopompes avec bouilloire électrique pour remplacer le système de chauffage à l'huile de la salle communautaire. Un sentier pédestre fut aménagé dans le petit parc près de la garderie pour se rendre au parc Cécile-Rochefort en sécurité. Et un abri des joueurs pour la surface du Dek Hockey a été construit en décembre dernier.

De même, d'autres réalisations qui touchent plusieurs secteurs d'activités, dont:

- Faire le nettoyage de fossé et remplacement de ponceaux Phase II rang Du Moulin ;
- La numérisation des dossiers de citoyens (matricule);
- La refonte de notre plan d'urbanisme ainsi que ses règlements.

### ENDETTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Au 31 décembre 2023, la dette à long terme de la municipalité était de **2 517 800 \$**, dont la charge est répartie comme suit:

➤ Contribuables desservis – eau potable et égouts:	<b>1 158 548 \$</b>
➤ Excédent affecté au remboursement de la DLT	<b>18 023 \$</b>
➤ Gouvernement du Québec – subvention:	<b>941 229 \$</b>
➤ À l'ensemble des contribuables:	<b>400 000 \$</b>

### AVOIR DES CONTRIBUABLES

Au 31 décembre 2023, les avoir des contribuables se chiffrait à **17 292 989 \$**, ainsi réparti:

➤ Excédent de fonctionnements non affecté de:	<b>1 587 632 \$</b>
➤ Excédent de fonctionnement affecté:	<b>177 410 \$</b>
➤ Réserve financières et fonds réservés:	<b>896 229 \$</b>
➤ Financement des investissements en cours:	<b>0 \$</b>
➤ Investissement net dans les immobilisations et autres actifs:	<b>14 631 718 \$</b>

### TRAITEMENT DES ÉLUS

La *Loi sur le traitement des élus municipaux* prévoit que le rapport financier de la municipalité doit contenir une mention sur la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité et de la MRC pour le maire. Ainsi, pour l'année 2023, la rémunération annuelle et l'allocation de dépenses pour les membres du conseil se détaillaient comme suit:

- Le maire recevait une rémunération annuelle de **14 678 \$**, en plus d'une allocation de dépenses de **7 339\$**. Comme élu à la MRC le Haut St-Laurent, il a reçu une rémunération annuelle de **5 905\$** et une allocation de dépenses de **2 953\$**.
- La rémunération annuelle des conseillers était fixée à **4 888 \$**, en plus d'une allocation de dépenses de **2 444\$**.

### EN CONCLUSION

La municipalité de Saint-Chrysostome bénéficie d'une bonne situation financière due à un suivi rigoureux des dépenses face aux revenus. Nous demeurons cependant vigilants à l'égard de la situation économique actuelle. Un merci spécial à tous les bénévoles actifs dans notre communauté. Je termine en remerciant les élus municipaux pour leur précieuse collaboration.



Steve Laberge, maire

<i>REVENUS</i>	BUDGET	RÉEL
<i>Fonctionnement</i>		
Taxes foncières	2 633 538 \$	2 697 518 \$
Taxes services municipaux	739 173 \$	698 058 \$
Compensation tenant lieu de taxes	38 400 \$	29 774 \$
Transfert	465 804 \$	513 480 \$
Services rendus	96 200 \$	131 620 \$
Imposition de droits	75 470 \$	163 654 \$
Amendes et pénalités	2 500 \$	2 431 \$
Revenus d'intérêts, autres	42 006 \$	116 983 \$
<b>TOTAL des Revenus</b>	<b>4 093 090 \$</b>	<b>4 353 517 \$</b>
<i>CHARGES</i>	BUDGET	RÉEL
<i>Fonctionnement</i>		
Administration générale	757 583 \$	703 301 \$
Sécurité publique (Police, Incendie, Sécurité)	548 923 \$	569 837 \$
Transport (Voirie, neige, trans. collectif)	930 414 \$	898 038 \$
Hygiène du milieu (Aqueduc, Eaux usées)	260 146 \$	201 397 \$
Ordures, recyclage, Prot. Environnement	500 964 \$	397 694 \$
Santé et bien-être	6 800 \$	6 433 \$
Aménagement, urbanisme et zonage	145 997 \$	136 913 \$
Loisirs et cultures	429 176 \$	359 154 \$
Frais de financement	87 053 \$	90 830 \$
<b>TOTAL des Charges</b>	<b>3 667 056 \$</b>	<b>3 363 598 \$</b>
<i>CONCILIATION À DE FINS FISCALES</i>		
Remb. Dette à long terme	(83 934) \$	(55 691) \$
Gain/perte sur cession	- \$	- \$
<i>AFFECTATIONS</i>		
Sommes affectées à l'investissement	(298 300) \$	(176 530) \$
Sommes affectées aux réserves financière	(50 800) \$	(103 521) \$
Excédents affectés au fonctionnement	7 000 \$	3 719 \$
	(342 100) \$	(276 332) \$
<b>SURPLUS / (DÉFICIT)</b>	<b>0 \$</b>	<b>657 896 \$</b>



## L'ÉCHOS DU CONSEIL

Voici un aperçu de certaines informations de la part de votre conseil municipal. Vous pouvez lire les procès-verbaux des séances sur notre site Web [www.mun-sc.ca](http://www.mun-sc.ca) et les enregistrements sonores des séances sont également disponibles.

- Acquisition d'un véhicule de marque Ford Maverick 2024 chez **Morand Ford Lincoln Itée** au coût de **37 829 \$** avant taxes. Ce véhicule sera utilisé pour les déplacements de l'administration, l'inspecteur municipal & superviseur des travaux publics.
- Acquisition d'un tracteur de marque MF 8S.205 / 2023 chez **Équipements Guillet** au coût de **304 835 \$** avant taxes. Ce nouvel équipement servira à déneiger le secteur urbain et remplacera le camion F550.
- Un mandat a été donné aux **Pavages MCM inc.** au montant de **22 905 \$** afin de procéder à des travaux d'asphaltage à la suite de travaux sur notre réseau routier.
- Un mandat a été donné à **Shellex Groupe Conseil** au montant de **9 500 \$** afin de préparer les plans, signés et scellés en régie pour remplacement d'un ponceau verbalisé dans le cours d'eau Cloutier, situé dans la montée Mercier.
- Un mandat a été donné à **TBMAESTRO** au montant de **9 500 \$** avant taxes afin d'effectuer une étude de vétusté de l'Hôtel de Ville. Cette étude permettra d'assurer le suivi de l'état du bâtiment.
- Un nouvel horaire de travail pour les travaux publics a été adopté, à savoir: du lundi au mercredi: 7h à 12h et de 12h30 à 16h30, le jeudi: 7h à 12h et 13h à 16h30 et le vendredi de 7h à 11h30.
- Une politique de gestion des plaintes et requêtes a été adoptée. Elle est disponible sur notre site internet sous l'onglet: [www.mun-sc.ca/greffeetadministration/politiquesetcodes](http://www.mun-sc.ca/greffeetadministration/politiquesetcodes)
- Une politique de service et de tarification du camp de jour municipal a été adoptée. Elle est disponible sur notre site internet sous l'onglet: [www.mun-sc.ca/servicesauxcitoyens/loisirsetviecommunautaire/campdejour](http://www.mun-sc.ca/servicesauxcitoyens/loisirsetviecommunautaire/campdejour)
- Le conseil municipal a procédé à l'embauche de la coordonnatrice et des animatrices et animateurs qui auront comme responsabilité d'animer et superviser le camp de jour. Les candidats sont: Sophia Sebastiani, coordonnatrice, Victorya Mannella, Justin Labelle, Clara Allard, Léa Corneau, Laurie Colangelo et Delphine Desgroseilliers (temps partiel) agiront comme animateurs.



SOYEZ INFORMÉS EN TOUT TEMPS SUR VOTRE MUNICIPALITÉ EN VISITANT NOTRE SITE

WEB : [www.mun-sc.ca](http://www.mun-sc.ca) ET EN AIMANT NOTRE PAGE FACEBOOK !



RÔLE D'ÉVALUATION EN LIGNE DISPONIBLE:  
[www.mun-sc.ca / accueil / rôle d'évaluation](http://www.mun-sc.ca/accueil/rôle_d'évaluation)



Horaire de l'Hôtel de Ville  
Lundi au jeudi : 8h à 16h30  
Vendredi : fermé au public

### DATES DE VERSEMENTS DES TAXES MUNICIPALES 2024

1 <sup>er</sup> versement	Échéance : le 18 mars 📅
2 <sup>e</sup> versement	Échéance : le 17 mai 📅
3 <sup>e</sup> versement	Échéance : le 16 juillet
4 <sup>e</sup> versement	Échéance : le 14 septembre
5 <sup>e</sup> versement	Échéance : le 13 novembre

Fermeture des bureaux municipaux  
En raison de la fête nationale du Québec  
et la fête du Canada, l'hôtel de ville sera  
sera fermé les 24 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2024

## OFFRE D'EMPLOI

### COORDONNATEUR LOISIRS COMMUNICATION ET VIE COMMUNAUTAIRE

#### DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité de la direction générale, le(la) coordonnateur(trice) en loisirs, communication et vie communautaire doit élaborer, planifier et coordonner la programmation annuelle des activités de loisirs, culturelles, communautaires et sportives de la Municipalité. La personne collabore à l'ensemble des communications municipales. Elle travaille également en étroite collaboration avec les bénévoles et les organismes communautaires afin de promouvoir l'implication communautaire au sein de la Municipalité. Finalement, la personne sera responsable de l'organisation du camp de jour municipal à compter de 2025.

#### SES PRINCIPALES RESPONSABILITÉS SERONT

- Des activités municipales: élaborer la programmation annuelle, planifier et coordonner les activités et en assurer le bon déroulement, etc.
- Des communications municipales: gérer le site Internet et la page Facebook, créer des stratégies et des plans de communication, mise en place d'un calendrier annuel et de nouveaux outils de communication, etc.;
- Coordonner les locations et l'utilisation optimale des salles municipales;
- Assurer le développement, l'amélioration et le maintien d'activités municipales répondant aux attentes et aux besoins des citoyens(nes);
- Encourager et stimuler la participation citoyenne aux activités;
- Recruter, former et soutenir les bénévoles;
- Soutenir les organismes, comités et bénévoles lors de l'organisation de projets et événements liés à la vie communautaire;
- Encourager les différents organismes locaux, les groupes bénévoles et les citoyens à devenir des ambassadeurs de la vie communautaire de Saint-Chrysostome;
- Mettre en oeuvre le plan d'action de la Politique familiale et MADA de la municipalité;
- Procéder aux achats et à l'utilisation efficace du matériel et de l'équipement nécessaire aux activités et en assurer l'inventaire;
- Rechercher des programmes d'aides financières disponibles et effectuer les demandes et les démarches qui s'y appliquent;
- Assurer une gestion optimale du budget de son secteur et faire les redditions de comptes;
- Veiller à la satisfaction des citoyens(nes) et répondre aux questions et plaintes liées à son secteur;
- Collaborer avec les membres de l'équipe municipale dans l'accomplissement de leurs tâches respectives;
- Toutes autres tâches connexes en lien avec le poste.

#### EXIGENCES:

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) ou universitaires en loisirs, ou toute autre combinaison d'expérience et de formation pertinente ;
- Posséder un minimum d'un (1) an d'expérience dans un domaine pertinent et dans le milieu municipal (atout);
- Avoir une excellente maîtrise du français, tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- Avoir un permis de conduire valide;
- Faire preuve de leadership, de créativité et de dynamisme;
- Avoir de l'entregent, aimer travailler en équipe et planifier;
- Avoir une excellente maîtrise des outils de la suite Office;
- Avoir des habiletés à utiliser les médias sociaux et autres moyens de communication;
- Faire preuve d'autonomie et de bon jugement;
- Être disponible occasionnellement les soirs et les fins semaine;

#### SALAIRE ET AVANTAGES :

- Poste à horaire variable (960 heures par année)
- Horaire flexible offert;
- Avantages sociaux selon la politique en vigueur;
- Taux horaire variant entre 27,00 \$ et 30,00 \$ selon les compétence et les qualifications;
- Conciliation entre le travail et la vie personnelle

Veillez faire parvenir votre candidature au plus tard le 2 juillet 2024 à l'adresse courriel: [dg@mun-sc.ca](mailto:dg@mun-sc.ca)

Note il est entendu que cette description de tâches reflète les éléments généraux du travail accompli.

## ASSISTANCE POLICIÈRE 24 heures sur 24

Si vous êtes victime ou témoin  
d'un acte criminel  
(vol, méfait, agression, etc.)  
ou d'un accident, composez-le:

**9-1-1**

**310-4141**

**Cellulaire: #4141**

## ARROSAGE EXTÉRIEUR

L'arrosage extérieur est permis pour la période uniquement de 20h à 22h les jours suivant: un jour où la date est un chiffre pair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre pair. Un jour où la date est un chiffre impair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre impair. (Règlement 156-2012)

## DISPOSITION DES BRANCHES

Les citoyens qui souhaitent disposer de branches doivent prendre un rendez-vous avec le bureau municipal afin d'en aviser les travaux publics. Les rendez-vous sont habituellement planifiés les vendredis, entre 7h30 et 11h. Les branches doivent avoir une grosseur maximum de 3 pouces. Aucune souche ou arbre ne seront acceptés.

## TERRE GRATUITE

### Terre de remblai gratuite livrée à domicile...à qui la chance?

La Municipalité de Saint-Chrysostome offrira un service gratuit de matériaux de remplissage (remblai), au cours de l'été 2024, aux résidents qui en feront la demande. Pour être éligibles, les personnes intéressées doivent remplir une demande de permis auprès de l'inspecteur municipal et se conformer aux normes applicables.

Le matériel de remplissage qui sera offert est une terre mixte qui provient des travaux de nettoyage des fossés. Elle est composée d'un mélange de terre et de plusieurs matières, notamment du sable, de la pierre et des végétaux. Une terre de remblai peut servir à niveler et à élever un terrain, mais n'est pas une terre de finition. La Municipalité ne se tient pas responsable de la qualité du remblai livré. La quantité minimale de matériel de remplissage par livraison est de 12 tonnes, soit l'équivalent d'un voyage de camion de 10 roues.

La « Politique de disposition des matériaux de remblais » est disponible sur notre site internet: [www.mun-sc.ca/](http://www.mun-sc.ca/) sous l'onglet: greffe et administration / politique et codes

## RÉPRESSION MAUVAISES HERBES

Tout propriétaire d'un terrain doit détruire toutes les mauvaises herbes avant le 24 juin et procéder à une 2<sup>e</sup> coupe avant la 2<sup>e</sup> semaine d'août. La hauteur des herbes ne doit pas dépasser un pied ou plus.

(Règlement nuisances 116 2007)

## LANCEMENT DU PIANO PUBLIC DU HAUT-SAINT-LAURENT

Le mercredi 19 juin à 19h aura lieu le lancement du piano public qui est installé à l'extérieur du Centre culturel Dr Marc Hétu (624, Notre-Dame). Des musiciens seront présents pour une prestation musicale. En cas de pluie, le lancement sera reporté à une date ultérieure.

## CINÉMA PLAIN AIR

Les vendredis 26 juillet et le 16 août prochain aura lieu le cinéma plein air, au coucher du soleil (vers 20h30). Les films à l'affiche sont Kung Fu Panda 4 et Troll 3: la nouvelle tournée. N'oubliez pas d'apporter vos chaises, couvertures chaudes, friandises, vêtements appropriés.

**Le vendredi 26 juillet: Kung Fu Panda 4**

**Le vendredi 16 août : Troll 3: la nouvelle tournée**





## PRÉVENTION INCENDIE



### VISITES DE PRÉVENTION RÉSIDENTIELLE Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre 2024

Du 1<sup>er</sup> avril dernier, et ce jusqu'au 31 octobre 2024, le service des incendies a repris les visites de prévention résidentielle dans le but de s'assurer que toutes les résidences sont bien protégées en cas d'incendie.

Nous vérifierons le fonctionnement de vos avertisseurs de fumée et, par le fait même, nous pourrions répondre à toutes vos questions en lien avec les incendies. Nous pourrions également vous transmettre des conseils en lien avec le chauffage, l'électricité, la cuisson et biens plus encore.

Nous vous remercions à l'avance de votre accueil!

Pour plus d'information, les citoyens peuvent communiquer avec le technicien en prévention des incendies au [tpi@mun-sc.ca](mailto:tpi@mun-sc.ca)

Francis Carrière,  
Technicien en prévention des incendies

### SERVICE DES INCENDIES DE SAINT-CHRYSOSTOME APPEL DE CANDIDATURE « POMPIER (ÈRE) »

Le Service incendie de Saint-Chrysostome est à la recherche de nouveaux candidats (tes) pour combler les postes de pompiers (ères) pour joindre son service. Les personnes intéressées doivent posséder une grande disponibilité de façon à répondre aux appels d'urgence, à participer aux pratiques et aux cours de formation. Le Service répond à environ 80 appels par année.

#### DESCRIPTION

- Être disponible à répondre aux appels d'urgence de la communauté;
- Participer activement aux pratiques;
- Collaborer à l'entretien de la caserne et des équipements.

#### EXIGENCES

- Être âgé d'au moins 18 ans;
- Avoir un secondaire IV;
- S'engager à obtenir un permis de conduire valide classe 4A;
- Avoir une bonne santé physique et mentale (l'employeur se réserve le droit d'exiger un bilan médical);
- Doit suivre une formation de pompier 1 ou fournir la preuve requise (formation de 308 heures);

- Suivre une formation de secourisme ou fournir la preuve requise serait un atout (formation de 16 heures);
- S'engager à être pompier pour une période minimale de 3 ans;
- Ne jamais avoir été déclaré, ni s'être avoué coupable d'une infraction au Code criminel sur une poursuite enclenchée au moyen d'un acte d'accusation, ni s'être avoué coupable à la suite d'une dénonciation pour une infraction au Code criminel qui, selon la dénonciation, devrait être poursuivi au moyen d'un acte d'accusation.

#### CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaire de travail: Sur appel

Salaire: Selon la Politique de rémunération en vigueur.

Toute personne intéressée doit déposer son curriculum vitae au bureau municipal ou à l'adresse courriel: [dg@mun-sc.ca](mailto:dg@mun-sc.ca) avant le 1<sup>er</sup> août 2024 à 15H00.

**Municipalité de Saint-Chrysostome  
M. Paul Dagenais, directeur incendie**

**624, rue Notre-Dame, 2<sup>e</sup> étage  
Saint-Chrysostome, Québec  
J0S 1R0**

**Tél.: (450) 826-3911**

## ALERTES MUNICIPALES

### ÊTES-VOUS INSCRIT AU SYSTÈME AUTOMATISÉ DE MESSAGERIE

Il ne manque que vous !

Inscrivez-vous à notre système personnalisé d'alertes concernant votre municipalité. Soyez informés immédiatement quand ça compte !

Inscrivez-vous gratuitement, recevez les alertes municipales où vous le désirez, selon vos besoins :

TÉLÉPHONE – MOBILE  
SMS – COURRIEL

Pour vous inscrire, veuillez consulter notre site internet [www.mun-sc.ca](http://www.mun-sc.ca) et cliquez sur « ALERTES MUNICIPALES » qui se trouve au bas de la page.



Un commerçant se présente chez vous. Il affirme qu'une thermopompe, des panneaux solaires ou un autre appareil vous feraient réaliser des économies d'énergie importantes. Ou encore, il prétend que votre propriété nécessiterait des travaux d'isolation ou de décontamination. **PAS SI VITE!** Face au vendeur qui fait du porte-à-porte, méfiez-vous et faites des vérifications.

- **Il vous a d'abord caché son intention**

Fuyez le commerçant qui a **camouflé son intention**: vous vendre un bien ou un service. Il prétendait évaluer le rendement de vos appareils de chauffage ou de climatisation? Vérifier gratuitement l'efficacité écoénergétique de votre maison? proposer des subventions en se disant mandaté par un organisme public? Des commerçants, notamment sur les réseaux sociaux, donnent de **fausses raisons** pour obtenir vos coordonnées et tenter de vous vendre quelque chose. C'est illégal.

- **Il dit que des subventions paieront presque tout**

Vérifiez vous-même votre **admissibilité aux programmes d'aide financière gouvernementaux ou à des crédits d'impôt**. De l'information est disponible auprès du **ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parc, cet hyperlien s'ouvrira dans une nouvelle fenêtre** et d'**Hydro-Québec. Cet hyperlien s'ouvrira dans une nouvelle fenêtre**. Ne vous fiez pas au commerçant. Son but est de faire une vente, pas de vous faire profiter d'une subvention.

- **Il évite d'écrire les promesses d'économies prévues**

Exigez du vendeur à domicile qui parle d'une réduction de votre facture d'électricité que les **économies prévues figurent au contrat**. Il refuse? Il est possible que ce soit de fausses promesses. Pour évaluer la rentabilité de panneaux solaires, Hydro-Québec propose un **outil de calcul et hyperlien s'ouvrira dans une nouvelle fenêtre** utile.

- **Il vous presse de signer un contrat sur-le-champ**

Ne signez jamais de contrat le jour même. L'offre qui est faite aujourd'hui sera encore valide plus tard. Prenez le temps de **comparer le prix demandé auprès d'au moins 2 autres fournisseurs** de votre région pour voir s'il est concurrentiel.

- **Il propose d'effectuer des travaux rapidement**

Refusez. Les **travaux ne devraient pas être faits dans les 10 jours** qui suivent la conclusion d'un contrat. Pourquoi? Parce que vous avez le droit d'**annuler le contrat** sans frais ni pénalité pendant ces 10 jours. Le commerçant pourrait s'empresse de réaliser des travaux pour vous dissuader d'exercer ce droit d'annulation.

- **Il refuse de vous laisser des documents**

Ne faites pas affaire avec un vendeur qui refuse de vous vous remettre les **documents relatifs au contrat à conclure**. Vous devriez par exemple pouvoir obtenir une copie de la soumission ou du contrat proposé. Vous pourrez ainsi le lire tranquillement et attentivement.

- **Il n'a pas de permis**

Vérifiez. Le vendeur doit avoir un **permis de commerçant itinérant de l'Office de la protection du consommateur**. Ce permis l'autorise à faire ses activités, mais il ne prouve ni son honnêteté ni ses compétences. Il atteste que le commerçant a fourni un cautionnement pour vous dédommager en cas de problème, selon la situation. Une **licence de la Régie du bâtiment cet hyperlien s'ouvrira dans une nouvelle fenêtre**, de la **Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec cet hyperlien s'ouvrira dans une nouvelle fenêtre** ou de la **Corporation des maîtres électriciens du Québec cet hyperlien s'ouvrira dans une nouvelle fenêtre** peut aussi être requise. Enfin, un **permis de votre municipalité** peut être nécessaire si elle autorise la vente itinérante sur son territoire à cette condition.

- **Il vous fournit des coordonnées incomplètes**

Ayez tout: **numéro d'immeuble, rue, municipalité et numéro de téléphone**. Une case postale ou un courriel, ce n'est pas assez. Sans coordonnées complètes, vous aurez de la difficulté à retrouver le commerçant en cas de problème.

- **Il vous est inconnu**

Voyez si le commerçant a été **mis en demeure par d'autres consommateurs** ou si l'**Office de la protection du consommateur a dû intervenir** auprès de lui. L'outil **Se renseigner sur un commerçant** fournit l'information.

## Contrat et paiement

Tout est en règle et vous pensez accepter l'offre du vendeur itinérant? Voici 3 éléments supplémentaires à considérer:

- Le **contrat conclu avec un commerçant itinérant** doit comprendre **plusieurs renseignements**. Assurez-vous que tout y est. Plus l'entente sera claire, plus vous éviterez d'éventuels problèmes.
- Une fois le contrat signé, **ne payez pas tout de suite**. Le commerçant ne peut pas exiger un paiement dans les 10 jours qui suivent la conclusion du contrat, sauf s'il vous a déjà remis le bien prévu. Cette règle s'applique parce que vous avez le droit d'annuler votre contrat sans frais ni pénalité pendant ces 10 jours.
- Si vous empruntez pour cet achat, **choisissez vous-même le prêteur**. Rien ne vous oblige à faire affaire avec la compagnie de crédit que vous suggère le vendeur. Avant de prendre entente, portez aussi attention au montant total à payer, incluant les frais de crédit. Les petits versements sont souvent trompeurs.

[www.opc.gouv.qc.ca/vente-itinerante](http://www.opc.gouv.qc.ca/vente-itinerante)



**Le Centre communautaire multiservice Un coin chez nous est un lieu d'échange et de rassemblement où l'on retrouve plusieurs services au même endroit: Repas roulants, diners communautaires, activités de loisirs, transports locaux et médicaux, etc.**

**Mise en vedette: Friperie du Coin chez nous**

*La Friperie du Coin chez nous vend des vêtements et des chaussures de toutes tailles; ainsi qu'une foule d'articles usagés tels que jouets, casse-tête, livres et bijoux, qui nous sont donnés afin de leur offrir une 2e vie. Les heures d'ouverture sont du mardi au jeudi de 9 h à 16 h et le vendredi de 9 h à 15 h 30. Le lundi est une journée fermée au public afin de nous laisser le temps de faire plus de tri et mieux regarnir les cintres.*

Prenez note que compte tenu de la grande quantité de vêtements dont nous disposons, ceux ci sont à 50 % de rabais pour votre plus grande opportunité. Comme autres services spéciaux, nous offrons également des sacs de guenilles que nous recyclons à partir des vêtements inappropriés à la vente au coût de 11\$ pour 12,5 lbs.

Si vous souhaitez contribuer en faisant un don à votre tour, nous disposons de deux bacs à la bibliothèque de Ste-Clotilde et 3 bacs à l'extérieur de nos locaux. Vous pouvez également procéder directement chez nous pendant les heures d'ouverture.

Finalement, nous portons à votre attention deux partenariats écoresponsables dont nous sommes très fier pour la gestion des stocks en surplus. Les vêtements légers n'ayant pas trouvé preneurs sont réemballés pour être expédiés au Congo et le restent: à l'organisme Renaissance.

Bienvenu chez nous !

Le printemps est arrivé et la fin des activités régulières se qui approche. Avant de se quitter, voici un rappel des dates clés à retenir:

- Le **dernier BINGO** aura lieu le **20 juin** et aura pour thème **L'ÉTÉ**
- Le **dernier diner communautaire** du vendredi aura lieu le **21 juin**
- Le **Baseball poche** aura lieu tous les lundis de cet été. Ces mordus prendront une courte pause vers la fin juillet, mais pas avant. Vous êtes donc les bienvenus pour vous joindre à eux les lundis de 13 h à 15 h 30 au Centre communautaire multiservice Un coin chez nous.

Sachez que nous sommes toujours à la **recherche de bénévoles** qui sont prêts à donner de leur temps, de leur connaissance et de leur volonté de bien faire les choses **pour siéger au conseil d'Administration** de l'organisme. À cet effet, vous pouvez communiquer avec notre directeur général, Guy-Julien Mayné, au 450-826-4425 ou par courriel à [ccmsuccn@cooptel.qc.ca](mailto:ccmsuccn@cooptel.qc.ca)

Au plaisir de vous rencontrer !

# Organismes Communautaires



## CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINT-CHRYSOSTOME

Voici les membres du Conseil d'administration du Club de l'Âge d'Or de Saint-Chrysostome élu le 17 avril 2024



Sur la photo de gauche à droite:

Bernice Schinck administratrice,  
Jocelyne Dallaire administratrice,  
Rachel Lavallée présidente,  
France Boutin administratrice,  
Lise Lapierre trésorière,  
Nicole Cloutier secrétaire

et absente de la photo Rachel Vaillancourt vice-présidente.

Si vous avez plus de cinquante ans, nous vous invitons à vous joindre au Club de l'Âge d'Or de Saint-Chrysostome pour l'année 2024-2025. Le coût annuel est de 10.00\$. Vous pourrez ainsi participer aux activités que nous organisons: bingo, carte (Pepper) danse, souper, sorties, pétanque....

Vous pouvez vous procurer votre carte de membre auprès d'un membre du Conseil du Club de l'Âge d'Or de Saint-Chrysostome.

Vous êtes les bienvenus parmi nous.



## Contrôle Animalier



Les citoyens peuvent signaler toute problématique en lien avec les animaux directement à ISABELLE ROBERT en composant le 514-916-6973 ou s'il s'agit d'une situation d'urgence composer le 9 1 1.

Un petit rappel  
Quoi mettre dans mon  
bac à recyclage.

**Trier pour mieux recycler et protéger la nature et la santé!**

## DANS MON **BAC DE RECYCLAGE**, JE METS:



### Papier et carton

**Contenants, emballages et imprimés en papier, carton, plastique** (sauf no. 6 et sans symbole). **verre ou métal.**

Complément d'information [recreer.recyc-quebec.gouv.qc.ca](http://recreer.recyc-quebec.gouv.qc.ca)

- **Papier journal, glacé, fin** (lettres, circulaires, feuillets)
- **Papier Kraft** (sacs bruns, sacs d'épicerie)
- **Reliures** (livres, revues, magazines, catalogues, bottins)
- **Enveloppes** (avec ou sans fenêtre)
- **Carton ondulé, plat ou multicouche** (rouleaux et boîtes propres)
- **Contenants aseptiques TetraPak<sup>MD</sup>** (ex. jus Oasis, etc.)
- **Carton-pâte** (boîtes d'oeufs)
- **Carton ciré** (lait et autres produits laitiers, jus)

Retirer les  
imprimés de  
vos sacs en  
plastique!

### Plastique

**Contenants  
ou  
emballages  
vides  
(légèrement  
rincés)**

- Tous les items identifiés avec les  
symboles suivants:



- **Pellicules et sacs\* étirables** (emballage - ex. papier hygiénique, épicerie, emplettes, produits alimentaires - ex. pain, nettoyage à sec, poches de lait rincées, etc.)
- **Récipients, bouchons et couvercles** (eau, boisson, produits alimentaires - ex. gros pot de yogourt, entretien ménager, beauté, santé) poches de lait rincées, etc.)

Mettre tous  
les sacs vides  
dans un seul  
sac.

### Métal

**Contenants ou emballages  
vides (légèrement rincés)**

- **Récipients, bouchons et couvercles** (canettes\*\*, boîtes de conserve, bouteilles)
- **Assiettes, moules et papiers** (aluminium ou acier)

Téléchargez  
l'application  
mobile pour  
savoir où  
chaque item  
devrait aller!

### Verre

**Contenants vides (légèrement rincés)**

- **Contenants, pots et bouteilles\*\***  
(peu importe leur forme ou leur couleur)

\*\*Retourner  
les contenants  
consignés au  
détaillant

